

LYON PARC AUTO (LPA)



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Agnès WINDER
 Chargée de Mission mobilités actives
agnes.winder@lpa.fr
 06 40 44 56 25

Christine GIRAUDON-CHARRIER
 Directrice Développement d'activités et Études
christine.giraudon@lpa.fr
 06 08 65 29 67

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

Accompagnement des nouvelles mobilités

Dates de début et de fin du projet	<p>Les premiers stationnements vélo ont été lancés en expérimentation en 2010 avant de devenir des éléments stratégiques de diversification des parcs de stationnement.</p> <p>En matière d'autopartage le lancement du service Citiz s'est fait en 2008 et a été complété en 2017 par Yea ! (service en free floating).</p>
Contexte et historique du projet	<p>LPA lève un des freins de la pratique du vélo en développant du stationnement vélo sécurisé dans des ouvrages non initialement prévu pour le vélo. Les notions d'accessibilité sont à l'étude (rampe ...).</p> <p>L'autopartage est nécessaire pour accompagner la diminution de la présence de la voiture en ville et libérer l'espace public. Une voiture partagée remplace 7 voitures. En 2008 LPA a été précurseur en développant l'offre pour amorcer la transition.</p>
Objectifs visés par l'action	<p>L'objectif visé est d'accompagner le développement de l'usage du vélo au quotidien en proposant une offre de stationnement massive et sécurisée dans les parcs.</p> <p>L'autopartage Citiz en boucle est le service qui accompagne les habitants à la démotorisation. C'est celui qui propose une voiture juste quand il faut avec la certitude de disposer du véhicule adapté à son déplacement (large gamme de véhicules et réservation).</p>
Mise en œuvre	
Actions réalisées	<p>LPA a créé 1368 places de stationnement vélo jusqu'en 2020 dans 17 parcs de stationnement. Des casiers avec ou sans rechargement sont également disponibles au sein des espaces vélo. Des services tels pied d'atelier de réparation, douche sont installés sur Saint Antoine.</p> <p>LPA expérimente de nouveaux services avec du stationnement vélo événementiel dans le cadre des Nuits de Fourvière et des actions de piétonisation.</p> <p>LPA adapte son stationnement vélo aux grands gabarits avec 20 places vélos cargos sur 2 parcs.</p> <p>L'autopartage chez LPA ce sont 200 voitures réparties pour moitié dans des stations et moitié en free-floating.</p>
Actions en cours	<p>Pour le vélo :</p> <p>LPA expérimente du stationnement vélo horaire sur 3 parcs. Une expérimentation d'arceaux connectés est également en cours ainsi que la mixité d'usage dans les rampes d'accès (soutien ADEME).</p> <p>En matière d'autopartage, LPA a annoncé le développement massif de l'offre Citiz avec 300 voitures supplémentaires en 2022. Ces véhicules permettront de couvrir l'ensemble du territoire métropolitain.</p>
Prochaines étapes	<p>733 nouvelles places de vélos ouvriront en 2022 pour atteindre 2100 places dans les parcs existants et 4000 d'ici 2026. LPA travaille à des modèles hors les murs avec LPA&Co vélo et des modèles temporaires. Des conversions de parc plus massive si et seulement si les conditions d'accès sont facilitées pour le cycliste.</p> <p>Pour l'autopartage, création de plus de 120 nouvelles stations et diversification des types de véhicules proposés pour accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de reconquête des espaces publics et la ZFE.</p>

Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	Pour le vélo, 4.3 millions d'euros d'investissement sur du nouveau stationnement vélo, des innovations autour du stationnement vélo et des restructurations de parc permettant de redonner une accessibilité aux cyclistes. Pour Citiz un budget de plus de 3 millions d'euros sur 3 ans.
Freins rencontrés/ solutions apportées	L'accès au parking : des aménagements sont nécessaires pour faire cohabiter les voitures et les vélos. Le passage à l'acte est long pour devenir client de l'autopartage ; la démotorisation des particuliers et des entreprises prend du temps et le marché n'est pas encore mature.
Facteurs de réussite	La simplicité ! Le cycliste cherche de la simplicité : se garer au plus près du point d'arrivée. Par ailleurs, pour que le (nouveau) cycliste utilise un parking souterrain, il doit y trouver l'avantage premier de sécurité mais également de services. Pour les 2 services proposés, l'accompagnement aux changements est essentiel ; tout comme l'accompagnement par les collectivités, l'exemplarité.
Acteurs impliqués et rôles	Transversalité des services Vélo : Responsable mobilité douce + service technique + service opérationnel + service maintenance + service commercial Autopartage : plusieurs services internes à LPA + les collectivités territoriales + le réseau Citiz pour la fourniture de la marque et du système d'exploitation.
Date de mise à jour de la fiche	22/11/2021

POUR EN SAVOIR PLUS

 www.lpa.fr

EN BREF

Descriptif

Les engagements de LPA aussi bien en faveur du stationnement des vélos que de l'autopartage traduit l'engagement de l'entreprise dans la transformation des services pour la mobilité. Elle s'inscrit dans en soutien des politiques publiques par le développement d'outils et de services novateurs.

Étapes clés

Pour chacun des services l'année 2022 sera une étape clé. Pour la mise en œuvre des expérimentations en ce qui concerne les vélos et pour le développement de plus de 120 stations et 300 voitures supplémentaires pour l'autopartage Citiz.